

ACTION URGENTE

UN MEMBRE D'UNE ONG A DISPARU EN CHINE

Zhuang Lu, une femme travaillant dans la capitale chinoise, Pékin, pour l'organisation Open Constitution Initiative (OCI, *Gongmeng* en chinois), un centre de recherches et d'assistance juridiques, a disparu depuis le 22 août. Elle est peut-être en garde à vue, et elle risque d'être torturée ou soumise à d'autres formes de mauvais traitements.

Zhuang Lu, vingt-sept ans, est la secrétaire financière de l'OCI. Elle a été arrêtée par la police le 29 juillet, aux côtés de l'avocat Xu Zhiyong, l'un des fondateurs de l'OCI. Le 13 août, Zhuang Lu et Xu Zhiyong ont été officiellement arrêtés car ils étaient soupçonnés d'« *évasion fiscale* ».

Le 23 août, la police de Pékin a libéré sous caution Xu Zhiyong en attendant les conclusions de l'enquête. Les policiers ont affirmé à Xu Zhiyong que Zhuang Lu avait été remise en liberté la veille. Cependant, on ignore toujours où elle se trouve. Le 26 août, Zhuang Lu a téléphoné à sa mère. Elle lui a dit qu'elle avait été libérée sous caution mais qu'elle était maintenue sous surveillance policière et n'était pas autorisée à rentrer chez elle ni à quitter Pékin. Ses proches et ses collègues n'ont plus reçu de nouvelles d'elle depuis lors. Amnesty International craint qu'elle ne soit encore en garde à vue.

Le 17 juillet, les autorités pékinoises ont annoncé qu'elles fermeraient l'OCI car ce centre n'était pas correctement enregistré comme doivent l'être les organisations de la société civile.

Selon des sources locales, les autorités chinoises ont libéré Xu Zhiyong afin de faire cesser les protestations contre la fermeture de l'OCI qui se faisaient entendre dans le pays. Ces sources craignent également que Zhuang Lu ne soit détenue afin de dissuader le personnel et les bénévoles de cette organisation de s'exprimer en public au sujet de cette fermeture, et de mettre fin aux activités de l'OCI en faveur des droits humains.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en mandarin ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités à libérer immédiatement et sans condition Zhuang Lu, à moins qu'elle ne soit inculpée d'une infraction universellement reconnue ;
- exhortez-les à garantir que cette femme ne sera ni torturée ni soumise à une quelconque autre forme de mauvais traitements en détention ;
- priez-les instamment de révéler où elle se trouve, ainsi que les motifs et le fondement juridique de sa détention prolongée.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 13 OCTOBRE 2009 À :

Directeur du bureau de la Sécurité

publique de Pékin :

MA Zhenchuan Juzhang

Beijingshi Gong'anju

9 Qianmen Dongdajie

Dongchengqu

Beijingshi 100740

Chine

Fax : +86 10 85222320

Formule d'appel : *Dear Director, /*

Monsieur,

Ministre de la Sécurité publique de la

République populaire de Chine :

MENG Jianzhu Buzhang

Gong'anbu

14 Dongchang'anjie

Dongchengqu

Beijingshi 100741

Chine

Fax : +86 10 63099216 (l'obtention

des lignes de fax peut se révéler

difficile ; merci de vous montrer persévérant)

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Premier ministre :

WEN Jiabao Guojia Zongli

The State Council General Office

2 Fuyoujie

Xichengqu

Beijingshi 100017

Chine

Fax : +86 10 65961109

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/ASA17/043/2009/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN MEMBRE D'UNE ONG A DISPARU EN CHINE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 14 juillet, l'OCI a reçu du centre des impôts national et de Pékin un avis ordonnant le paiement d'une amende d'1,42 million de yuans (soit plus de 140 000 euros) pour fraude fiscale, un montant cinq fois supérieur à celui de l'impôt auquel, selon les autorités, l'OCI a tenté d'échapper. Le 17 juillet, des représentants du Bureau des affaires civiles de Pékin se sont rendus dans les locaux de l'OCI pour en annoncer la fermeture et ont emporté des ordinateurs et d'autres machines de bureau ainsi que des dossiers et des documents. Des représentants de l'OCI ont tenté de payer l'amende mais on ignore toujours si ces paiements ont été acceptés et quelles en seront les conséquences sur l'enquête diligentée par le gouvernement.

Depuis sa création en 2003, l'OCI apporte une assistance juridique aux victimes de violations des droits humains, y compris aux personnes victimes d'expulsions forcées et aux familles victimes du scandale du lait empoisonné. Il s'est récemment basé sur le règlement visant à rendre le gouvernement plus transparent pour demander à différents services de l'État une plus grande transparence concernant l'utilisation de l'argent public.

AU 230/09 ASA 17/051/2009, 1^{er} septembre 2009

